

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 3 (1891)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Nouveau procédé de photozincographie  
**Autor:** Lumière, A. / Lumière, L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-525600>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**2<sup>e</sup> Questions nouvelles.**

*Huitième question.*

Dispositions à prendre pour établir un lien entre les sociétés photographiques des différents pays.

*Neuvième question.*

Mesures à prendre pour porter à la connaissance des sociétés photographiques régulièrement constituées les renseignements qui peuvent les intéresser et leur soumettre les questions dont l'étude présente un intérêt spécial pour la science photographique.

*Dixième question.*

Mesure à prendre pour réaliser la tenue de Congrès périodiques et pour y assurer la représentation des sociétés photographiques régulièrement constituées.

(*Bulletin belge*, juin 1891).

---

**Nouveau procédé de photozincographie**

La méthode que nous proposons est une modification du procédé dit à l'albumine.

La facilité et la rapidité avec lesquelles elle permet d'obtenir des images d'une grande finesse, légèrement gravées en creux et l'emploi, comme écran, d'un phototype positif constituent des avantages incontestables qui nous engagent à la faire connaître.

La plupart des procédés actuels exigent des clichés négatifs retournés, à la fois transparents et vigoureux, condi-

tions parfois difficiles à réunir ; de plus, les manipulations auxquelles ils donnent lieu sont délicates et ne conduisent à des résultats satisfaisants qu'à la suite d'une longue pratique.

Notre méthode n'a pas les mêmes exigences, et, en se conformant exactement aux indications sommaires qui suivent, on obtiendra à coup sûr des images exemptes de toute défectuosité et susceptibles de fournir d'excellents tirages lithographiques ou d'être transformées en blocs propres à l'impression typographique.

On prépare la solution suivante :

Eau. . . . .	1000
Albumine d'œufs. . . . .	100
Bichromate d'ammoniaque. . . . .	3

Le mélange est agité fortement, filtré avec soin, puis étendu à la tournette sur un zinc poli, préalablement nettoyé au blanc de Troyes.

Dès que la couche mince d'albumine est ainsi obtenue, il convient d'en activer la dessication en chauffant légèrement la plaque.

On l'expose ensuite à la lumière sous un positif, puis l'insolation jugée suffisante, le zinc est retiré du châssis et recouvert au rouleau d'une légère couche d'encre à reports additionnée de vernis moyen. L'aspect de la couche doit alors être gris foncé sans aucune apparence d'image et non pas noir.

On immerge dans l'eau tiède et l'on ne tarde pas à voir apparaître le dessin qui peut être facilement dépouillé en frottant légèrement la surface du zinc avec une touffe de coton.

L'image ainsi obtenue est négative et le métal est mis à découvert dans les points représentant les traits noirs de l'original.

L'albumine est, en effet, restée soluble en ces points protégés par les traits correspondants de l'écran positif, pendant l'exposition à la lumière.

La plaque est ensuite rincée à grande eau, séchée, et plongée dans une solution de perchlorure de fer à 35° B où elle doit séjourner 10 à 15 secondes.

On lave, puis on sèche de nouveau.

En passant ensuite sur le zinc chauffé vers 50° un rouleau chargé d'une encre composée de noir à reports et de vernis moyen, l'encre adhère sur toute la surface, ou fait ainsi tableau noir, puis on dégarnit les fonds à l'aide d'un rouleau lisse qui est passé rapidement et à plusieurs reprises sur la plaque.

Il ne reste plus qu'à frotter la couche avec un morceau de mousseline imbibée d'ammoniaque caustique.

L'image apparaît en noir se détachant sur un fond brillant formé par le zinc. Pendant cette opération l'albumine bichromatée insolubilisée par la lumière, se dissout à son tour dans l'ammoniaque et l'on opère ainsi un second développement, inverse du premier. Par le frottement et à l'aide du liquide ammoniacal on enlève donc l'encre des points où celle-ci se trouvait supportée par l'albumine insoluble, tandis que cette encre reste fixée au zinc dans les parties gravées. C'est cette dernière réaction qui est la base de notre méthode et qui en constitue le côté nouveau. Nous ajouterons qu'il est très curieux de voir s'opérer cette inversion de l'image primitive sous l'influence de l'ammoniaque. Les solutions de potasse, soude, etc., ou de leurs carbonates ne conduisent pas à des résultats aussi nets, probablement à cause de la saponification de certains éléments constituants de l'encre employée et aussi parce que ces substances ne possèdent pas le pouvoir diffusif considérable de l'ammoniaque.

Si la planche doit être tirée lithographiquement, il ne reste plus qu'à la préparer à la manière ordinaire : au moyen des solutions gallique, phosphorique ou chromique, etc. Si, au contraire, elle doit être mise en relief, il convient de saupoudrer l'image avec de la colophane pulvérisée puis de chauffer comme d'usage avant de procéder à la première morsure. Dans ce dernier cas, il est préférable de diminuer la durée de l'immersion dans le perchlorure de fer, afin d'éviter la formation de creux trop appréciables dans les points qui devront ultérieurement être en relief,

A. & L. LUMIÈRE

---

### **Les débuts de l'amateur photographe**

*(Suite).*

#### **CHAPITRE PREMIER**

##### **Généralités**

L'image que perçoit notre œil quand nous regardons un objet éclairé, est fugitive. Il suffit de fermer les yeux pour ne plus la voir, et de la voir de nouveau en les ouvrant. Notre mémoire vient ici en aide à notre œil, car si nous avons vu et considéré un objet avec attention, nous le reverrons en pensée avec la même fidélité que s'il était devant nos yeux. A son tour, l'art du dessin vient aider notre mémoire, en fixant d'une manière qui peut être fidèle, ce que notre œil voit, ou ce dont notre mémoire a gardé le souvenir. Malheureusement ces deux procédés, la vision et le dessin sont la plupart du temps imparfaits.

C'est ici qu'intervient la photographie. Elle remplace